

# Communications

## Examens de spécialiste

### Examen de spécialiste pour l'obtention du titre de spécialiste en neurochirurgie

Date: Jeudi, 30 avril 2015

Lieu: Universitätsspital Basel, Spitalstrasse 21, 4031 Basel, Klinikum 1, 2. Obergeschoss, Chefarztsekretariat Neurochirurgie

Délai d'inscription: 30 mars 2015

Vous trouverez de plus amples informations sur le site web de l'ISFM [www.siwf.ch](http://www.siwf.ch)  
→ Domaines spécialisés → Titres de spécialiste et formations approfondies (formation postgraduée) → neurochirurgie

### Examen de spécialiste en vue de l'obtention de la formation approfondie en cytopathologie à adjoindre au titre de spécialiste en pathologie

Printemps

Date: le 30 juin 2015

Lieu: Institut de pathologie de l'Université de Berne

Automne

Date: le 3 novembre 2015

Lieu: Institut de pathologie de l'Université de Berne

Délai d'inscription

Printemps: le 15 avril 2015

Automne: le 15 août 2015

Vous trouverez de plus amples informations sur le site web de l'ISFM [www.siwf.ch](http://www.siwf.ch) → Domaines spécialisés → Titres de spécialiste et formations approfondies (formation postgraduée) → pathologie

## Société Suisse de Neurochirurgie (SSNC)

### Prix de recherche 2015

La Société Suisse de Neurochirurgie (SSNC) met annuellement un prix de recherche au concours doté d'une somme de 10 000 francs. Peuvent prendre part au concours les médecins qui exécutent un projet de recherche dans une clinique ou institution suisse. L'inscription doit contenir une courte description du projet ainsi que le curriculum du directeur de projet. Limite d'inscription pour le prix de recherche de la SSNC 2015 est le 31 mars 2015. Les dossiers sous forme électronique (PDF) sont à envoyer au secrétariat administratif de la SSNC: [sgn\[at\]jimk.ch](mailto:sgn[at]jimk.ch)

Critères remise de prix: Les travaux soumis sont examinés par un jury. Les critères sont accessibles au public et sont publiés sur le site Internet de la SSNC.

Conditions de candidature: Le travail peut être présenté au maximum deux années consécutives, excepté si le contenu du travail de recherche a été substantiellement changé. Les candidats/candidates doivent être âgés de moins de 40 ans au moment du dépôt de la candidature. Le/la candidat/e déposant son dossier ne peut être agrégé/e.

Critères d'évaluation du travail de recherche: L'attribution des points s'effectue selon les critères suivants:

- Intérêt pour la neurochirurgie
- Contenu du projet de recherche
- Structure de l'étude:
  - Qualité de l'hypothèse
  - Traitement du fond scientifique
  - Forme, etc.
- Originalité
- Soutien financier accordé (faisant preuve de la bonne qualité et de la réalisation du travail de recherche)

## Swiss Association for Laparoscopic and Thoracoscopic Surgery SALTS

### Zollikofer Award 2015

The Swiss Association for Laparoscopic and Thoracoscopic Surgery SALTS strongly supports research in laparoscopic and thoracoscopic surgery. The Association invites researchers to apply for the Zollikofer Award of the year 2015. The amount of the Award is 3000 CHF.

Topic: Basic science and clinical investigation in laparoscopic and thoracoscopic surgery.

Requirements: Original article published or accepted for publication in a peer-reviewed journal in 2014 or 2015. Swiss authors can submit work done abroad, non-Swiss authors must have performed their research in Switzerland. Electronic submission (PDF or Word) including proof of acceptance if the paper is not yet indexed in Pubmed. Language: English, French or German.

Reception deadline: April 20th, 2015

Submission to: PD Dr. M. Adamina, Chairman Scientific & Research Committee SALTS, Kantonsspital Winterthur, Klinik für Viszeral- und Thoraxchirurgie, Brauerstrasse 15, Postfach 834, 8401 Winterthur. [michel.adamina\[at\]ksw.ch](mailto:michel.adamina[at]ksw.ch)

## Société suisse pour l'étude des céphalées

### Bourse de recherche Hansruedi Isler 2015

La SSC décerne la bourse de recherche «Hansruedi Isler» d'une valeur de 5000 francs récompensant les travaux scientifiques traitant d'une recherche dans le domaine des céphalées. L'évaluation des travaux soumis sera faite par un jury qui décernera la bourse de recherche lors du congrès annuel de la SSC. L'auteur ou responsable du travail doit travailler en Suisse. Les cadres ayant un titre de privat-docent ou de professeur ne seront pas admis. Sont à joindre à la demande un plan de recherche (au maximum 2 pages A4), un budget (au maximum une page A4) ainsi que le CV du requérant. Le travail doit être soumis sous forme de PDF.

Le lauréat est tenu de rendre un compte-rendu (une page A4) sur le déroulement du projet scientifique dans l'année qui suit. Celui-ci sera publié sur le site internet de la SSC. La candidature peut être soumise au maximum deux fois de suite, à moins que le contenu du travail de recherche n'ait fondamentalement changé.

Le jury se compose de membres de la Société suisse pour l'étude des céphalées ainsi que du président de la société, président également le jury. Le jury peut être complété au besoin par des experts externes. L'évaluation se fait par vote secret et le résultat est communiqué après réception de toutes les notes.

Délai de soumission: 30 avril 2015

## Société Suisse de Médecine Intensive SSMI

### Prix SSMI 2015

Dans le cadre de la Réunion annuelle de la Société Suisse de Médecine Intensive, deux prix d'un montant total de 8000 francs seront attribués pour les meilleurs travaux scientifiques publiés dans le domaine de la médecine intensive. Ces prix concernent les travaux publiés ou acceptés pour publication en 2014/2015 dans des revues révisées. Ceux-ci doivent provenir d'une unité de soins intensifs suisse.

Les manuscrits sont à adresser au président de la SSMI au plus tard jusqu'au 30 juin 2015: Prof. Dr M. Maggiorini, Schweizerische Gesellschaft für Intensivmedizin (SGI), c/o IMK Institut für Medizin und Kommunikation AG 4001 Basel, [sgi\[at\]imk.ch](mailto:sgi[at]imk.ch)

Les prix seront remis aux bénéficiaires lors de la réunion annuelle du 2 au 4 septembre 2015 à Interlaken.

## Fondation de l'Association Suisse du Diabète

### Prix de recherche 2015

*Spécialité:* Diabétologie

*Travaux:* Travaux scientifiques au niveau suisse, présentant une contribution extraordinaire sur

- l'explication des causes,
- les séquelles médicales et les répercussions sociales,
- l'amélioration de la prévention et du traitement du diabète sucré.

*Somme:* 10 000 CHF

*Participants:* Jeunes chercheurs (âge limite 45 ans) ayant publié un travail diabétologique majeur durant les deux dernières années.

*Formalités:* Travail et publication en 2014 ou 2015; Curriculum Vitae y.c. liste des publications; ne sont considérés que les travaux qui ne sont pas soumis en même temps pour un autre prix et les travaux n'ayant pas encore reçu un prix; les co-auteurs doivent être avisés de la requête; par écrit ou par courriel (format PDF); informations: tél. 056 200 17 96

*Date de remise:* 4 septembre 2015

Fondation de l'Association Suisse du Diabète, Mme Doris Fischer-Taeschler, Rütistrasse 3a, 5400 Baden, info[at]diabetesstiftung.ch

*Attribution du prix:* Congrès annuel de la Société Suisse d'Endocrinologie et de Diabétologie le 13 novembre 2015 à Berne

*Jury:* Conseil de la Fondation de l'Association Suisse du Diabète

## Ligue suisse pour le cerveau

### Prix de la recherche

La Ligue suisse pour le cerveau décerne tous les deux ans un prix de 20 000 francs récompensant une réalisation scientifique extraordinaire du domaine de la recherche sur le cerveau. Sont éligibles les travaux relevant de la recherche clinique comme ceux relevant de la recherche fondamentale. Le prix est toujours décerné à l'ensemble du groupe ayant contribué à une avancée scientifique.

Le travail doit avoir été publié ou accepté pour publication par une revue internationalement reconnue dans les deux ans ayant précédé la mise au concours du prix et le travail doit avoir été réalisé pour sa plus grande partie dans des cliniques suisses et/ou des instituts suisses.

Les candidatures, en cinq exemplaires, doivent être accompagnées de la publication scientifique, d'une déclaration d'intention concernant l'usage qui sera fait du prix, d'un CV succinct des auteurs, de la liste de leurs publications ainsi que d'une déclaration de consentement signée. Le délai de remise des documents est le 30 septembre 2015 au plus tard, à l'adresse suivante: Ligue suisse

pour le cerveau, Postgasse 19, case postale, 3000 Berne 8.

Le règlement détaillé peut être obtenu sous info[at]cerveau.ch ou sur le site Web de la ligue www.cerveau.ch

## Institut de médecine sociale et préventive Université de Berne / OFSP

### Etude CIN3+plus: Papillomavirus humains dans les lésions précancéreuses et les cancers du col de l'utérus en Suisse

## CIN3 plus

En Janvier 2015, le projet de recherche national «CIN3+plus» commence avec le but d'étudier l'impact de la vaccination contre les papillomavirus humains (HPV) sur les lésions précancéreuses et les cancers du col de l'utérus. L'étude vise à a) déterminer la répartition des types HPV dans les dysplasies de haut grade du col utérin ou les cancers du col utérin (CIN3+) au début des programmes de vaccination contre les HPV et b) d'analyser les facteurs qui pourraient influencer la validité d'un système de surveillance de l'impact des programmes de vaccination.

L'étude sera mise en œuvre dans six cantons dans toutes les régions linguistiques de Suisse: Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Genève, Lucerne, Zurich et Tessin. Les organisations suisses impliquées sont: la Société Suisse de Gynécologie et d'Obstétrique (SSGO), l'Institut National pour l'Epidémiologie et l'Enregistrement du Cancer (NICER), le laboratoire de référence régional de l'OMS pour le HPV et les registres cantonaux du cancer, des instituts de pathologie et les gynécologues praticiens.

Les instituts de pathologie participants dans les cantons d'étude identifient les patientes avec CIN3+. Leur gynécologue traitant demande aux patientes leur consentement pour participer à l'étude. Celle-ci comprend un test HPV sur les tissus déjà prélevés et un questionnaire à compléter. Les résultats seront codés puis évalués par l'Institut de médecine sociale et préventive (ISPM) de l'Université de Berne. Les premiers résultats sont attendus en 2016.

Le HPV est de plus en plus reconnu comme l'agent responsable d'une série de cancers. Presque tous les cancers du col de l'utérus sont causés par une infection avec les HPV oncogènes. La vaccination contre les HPV est recommandée aux filles âgées de 11 à 14 ans depuis 2007. En Suisse manquent cependant des données représentatives sur la distribution des types de HPV dans les lésions, sur l'adhésion aux mesures de prévention comme le dépistage et la vaccination et sur les facteurs qui déterminent leur utilisation.

Cette étude est une étude pilote avant l'introduction d'un système de surveillance de routine dans toute la Suisse sur l'impact de la vaccination HPV.

Prof. Nicola Low de l'ISPM Berne (low[at]ispm.unibe.ch) dirige le projet en collaboration avec l'Office fédéral de la santé publique OFSP. Le projet de recherche est financé par la Recherche suisse contre le cancer.

De plus amples informations peuvent être trouvées sous: [www.bag.admin.ch/themen/medizin/00682/00684/03853/index.html?lang=fr](http://www.bag.admin.ch/themen/medizin/00682/00684/03853/index.html?lang=fr)

## Schweizerische Gesellschaft für Urologie (SGU)

### Vorstand 2015

#### Präsident

Prof. Dr. med. Hans-Peter Schmid, St. Gallen

#### Vize-Präsident

Prof. Dr. med. Patrice Jichlinski, Lausanne

#### Past-Präsident

Prof. Dr. med. Christophe Iselin, Genf

#### Sekretär

Prof. Dr. med. George Thalmann, Bern

#### Kassier

PD Dr. med. Rätö Strebel, Chur

#### Beisitzer

Dr. med. Julien Schwartz, Lausanne

Dr. med. Flavio Stoffel, Bellinzona

#### Geschäftsstelle

Dr. phil. Catherine Perrin,  
15, avenue des Planches, 1820 Montreux,  
office[at]cpconsulting.ch, Tel. 021 963 21 39

## Caisse de secours des médecins suisses

### Contributions reçues

Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 2014, nous avons reçu 392 dons d'une valeur totale de 58 252.35 francs.

Le Conseil de fondation de la Caisse de secours des médecins suisses est très content de pouvoir publier ces chiffres et tient à remercier vivement tous les donateurs. Afin que les contributions puissent être versées entièrement aux destinataires, nous avons pris la décision de renoncer à l'envoi de lettres de remerciement pour les dons inférieurs à 500 francs. Nous espérons que les donateurs feront preuve de compréhension et nous leur adressons encore une fois nos remerciements.

*Le trésorier du Conseil de fondation*